

Adresse de la société populaire de Casseneuil (Lot-et-Garonne) qui exprime son indignation contre les conspirateurs et invite la Convention à continuer ses travaux, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Casseneuil (Lot-et-Garonne) qui exprime son indignation contre les conspirateurs et invite la Convention à continuer ses travaux, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 92-93;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26279_t1_0092_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

transformées en canons vomissent la foudre contre les tyrans, nos saints s'acheminent vers le creuset, les dépouilles de nos églises produisent au moins, cy... 65 m. 4 onces 3 gros.

Braves représentants, n'abandonnez pas le timon de la République. Comptez sur notre courage, sur notre surveillance pour seconder vos pénibles travaux et nos efforts ne seront pas vains. Nous vous félicitons de l'heureux succès que vous venez d'éprouver sur les conspirateurs. Votre énergie est encore une fois digne du peuple que vous représentez.

Pour nous, nous jurons haine éternelle aux traîtres, attachement inviolable à la Convention qui, par ses grandes mesures, a détruit et arrêté les traîtres qui voulaient la dissoudre ».

SOLANET, CANEL, POULENC, MIGUEL, BORDE, AYGULENC (*secrét.*), GALICE, PONS fils (*présid.*) [et 1 signature illisible].

14

Les administrateurs du district d'Arcis-sur-Aube (1) font parvenir à la Convention nationale l'état des matières extraites de leurs ci-devant églises, et celui des dons faits à la patrie par les citoyens des communes de ce district.

Le premier consiste en 793 marcs 2 onces d'argent, vermeil et galons, 11 810 livres de cuivre, 290 livres de plomb et étain, et 2 394 livres de fer.

Le second, en 91 paires de bas, 29 paires de souliers, 12 042 chemises, 52 draps, sept aunes de toile neuve, 1 veste, 8 bonnets de coton, 20 nappes ou serviettes, 17 livres 1/2 de charpie, beaucoup de vieux linge, et 316 liv. 3 s. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Arcis-sur-Aube, 21 germ. II] (3).

« Nous vous adressons, Citoyens représentants, deux tableaux dont l'un vous présentera l'état des argenteries et cuivre qui sont actuellement encaissés dans notre district, et l'autre celui des dons faits par les communes; ils ne vous assu[r]ont pas l'idée de la richesse et de l'aisance, mais ils seront à vos yeux un gage plus précieux, celui de la bonne volonté et du dévouement. Vous verrez tout ce que nous possédons d'argenteries, il n'en reste plus à déposer; une partie de nos cloches est déjà à Paris, l'autre est sur le port d'Arcis, n'attendant plus que le moment du départ; tous les linges et ornements d'église suivent journellement. Le peuple est disposé à tous les sacrifices. La manière prononcée avec laquelle vous soutenez ses intérêts, la sévérité avec laquelle vous le vengez de ses oppresseurs réchauffent son courage et provoquent sa confiance, tout pronostique à vos travaux les succès les plus complets ».

BERTRAND, MECORDAIN, HOULET, FEUGÉ.

(1) Aube.

(2) P.V., XXXVII, 29. Bⁱⁿ, 18 flor. (suppl^t); M.U., XXXIX, 280; J. Sablier, n° 1303; J. Fr., n° 590.

(3) C 302, pl. 1083, p. 29.

15

La Société populaire de Casseneuil, département du Lot-et-Garonne, exprime son indignation contre les conspirateurs, et invite la Convention à continuer ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Casseneuil, 5 flor. II] (2).

« Législateurs,

Nos cœurs ont été frappés de la plus haute indignation, en apprenant l'exécrable complot tramé contre la patrie; nos âmes profondément affligées, ont reculé d'horreur, au récit du système infernal machiné pour renverser la liberté et pour anéantir la représentation nationale.

Faire déchirer le peuple, par le peuple, en allumant les torches de la guerre civile au flambeau d'un athéisme fier et intolérant, établir une maxime de dépravation dans les mœurs; faire taire le sentiment du vrai civisme, en y substituant les vociférations d'un fanatisme songeux et inconsidéré. Tels étaient donc les moyens par lesquels on préparait la dissolution du gouvernement républicain, le retour de la servitude et avec elle les fléaux d'une immoralité fatale à la société, et aux commencements d'une politique heureusement régénérée... Les scélérats comme ils avaient capté la bonne foi des hommes de bien, comme ils surent se frayer une route aux dignités nationales, si nécessaires à leurs perfides projets; avec quelle hypocrisie bonhomie; ils creusaient les gouffres qui devaient anéantir et rendre vains tant de sacrifices généreux, tant de dévouements héroïques, tant de traits de magnanimité, seuls réservés aux incorruptibles défenseurs des droits de l'homme; avec quelle astuce, ils faisaient circuler le fiel de la calomnie, pour en abreuver les plus ardents patriotes et les vouer ainsi au fer des assassins. Grâce vous soient rendues, Législateurs, en coupant tous les fils de la trame, vous avez le nœud gordien, vous avez dissipé tous les dangers, et le vaisseau de l'Etat, en butte aux tempêtes a échappé encore un coup à la rage des ouragans. Grâce soient rendues à votre active surveillance, et à votre imperturbable énergie.

Continuez, sentinelles valeureux, de veiller au maintien de l'Empire; vous êtes placés à l'avant-garde, travaillez avec une même constance à l'étayer sur les bases sacrées que vous avez décrétées au nom du peuple, et pour le peuple; que par vous, tous les masques soient arrachés; que tous les intrigants qui font la guerre à la liberté sous les bannières de la liberté soient reconnus; que la foudre étincelante parte de la Montagne, et écrase indistinctement tous les conspirateurs et leurs complices. Le peuple est las, enfin, d'avoir à lutter contre des pygmées insensés qui bravent chaque jour la majesté nationale et obstruent les canaux de la félicité publique. Pour nous, professeurs zélés de l'esprit qui vous anime, enthousiastes chaleureux des droits imprescrip-

(1) P.V., XXXVII, 30. Bⁱⁿ, 18 flor.

(2) C 303, pl. 1110, p. 18. Sté des amis de la Constitution de 1793.

tibles de la nature, doués surtout d'une haine implacable contre toute espèce de tyrannie, nous ne cessons d'arracher aux entrailles de la terre le nitre épouvantable qui portera la consternation et la mort au sein des phalanges coalisées, et qui renversera tous les téméraires qui, à l'exemple des Cromwells, des Sylla, des Catilina, voudraient recueillir le fruit de leur scélératesse sur des monceaux de cadavres, sur les décombres ensanglantés de la République, et l'entière destruction de l'égalité et de la liberté. Salut, Cordialité, Persévérance ».

BAGUES, BOURPON, BAFFOËRT.

16

Les agriculteurs, réunis en Société populaire à Paulhiac, département du Gers, disent à la Convention que, moins habiles à parler qu'à aimer la patrie, ils ont frémi d'indignation en apprenant les complots tramés contre la liberté; ils l'invitent à continuer sa glorieuse carrière, et promettent de ne jamais se séparer de leurs fidèles représentants.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Paulhiac, s.d.] (2).

« Pères de la patrie,

Si nous avions le talent d'écrire comme celui de cultiver nos champs, la seule peinture des sentiments que nous a inspiré la nouvelle trahison qui vient d'échouer contre votre sagesse serait le sujet d'un sublime discours. Mais, simples élèves de la nature, nous ne connaissons que l'art d'aimer notre patrie, et de vous chérir parce que vous voulez son bonheur.

Pères de la patrie, marchez hardiment jusques au bout de la carrière que vos travaux ont ouvert, vos vertus en aplaniront tous les sentiers. Nous ne vous abandonnerons jamais. Nous mourrons avec vous ou nous arriverons avec vous aux hautes destinées qui sont dues au premier peuple de la terre.

Vive la République, Ça ira, jamais nos vieillards n'ont vu une si belle apparence de récolte; les grains, les légumes, les fruits semblent se disputer l'avantage de faire succéder l'abondance à la disette ».

CAPURAN, LATOUR, LALUBIE.

17

Le conseil général de la commune d'Alençon a prouvé aux heureux succès des armées, à la punition des traîtres, et demande une indemnité pour les subsistances dont elle s'est privée en faveur des défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi de l'adresse à la commission des subsistances (3).

(1) P.V., XXXVII, 30. J. Fr., n° 590. Paulhiac plus souvent écrit Paulhac.

(2) C 303, pl. 1110, p. 11. Les Agriculteurs amis de la Constitution de 1793.

(3) P.V., XXXVII, 30. J. Sablier, n° 1302.

Le Conseil général de la commune d'Alençon félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux. La mer, dit-il, ne se couvre de richesses que pour les déposer dans nos ports. Les rebelles de la Vendée bientôt exterminés, nos armées renforcées, vos plans sagement combinés, tout nous annonce une victoire infaillible.

La Convention purgée des traîtres et des intrigans qu'elle renfermait, la justice et la vertu mises à l'ordre du jour, nous présagent le règne du bonheur.

Ce grand ordre était digne du peuple français et de ses représentants. Il a été reçu par les citoyens d'Alençon, au milieu des cris mille fois répétés de vive la République, vive la Convention.

Il termine par représenter que les subsistances destinées à ses concitoyens ont été données aux armées qui combattaient les brigands (1).

18

La Société populaire d'Autun (2) annonce à la Convention les mesures qu'elle a prises pour déjouer les malveillans, et l'invite à faire prendre les mêmes mesures par toutes les sociétés populaires de la République.

La mention honorable, l'insertion au bulletin, et le renvoi de l'adresse au Comité de salut public sont décrétés (3).

[Adresse de la Sté popul. d'Autun à la Conv.] (4).

L'espoir des partisans de la tyrannie repose particulièrement sur l'agitation et le soulèvement des paisibles habitans des campagnes. Aussi n'est-il pas de moyens qu'ils n'emploient pour parvenir à leurs fins criminelles. Déjà, des émissaires soudoyés sans doute, qui manœuvrent incognito, sèment les propos les plus absurdes, mais les plus propres à surprendre l'ignorance et la crédulité, à provoquer le découragement et les inquiétudes. L'impudeur contre-révolutionnaire va jusqu'à convertir en poison les bienfaits de la patrie. On a la scélératesse d'insinuer que le tableau des indigens, dont on s'occupe d'après un décret salubre, n'est autre chose qu'une liste des individus que l'on veut repousser du sein de la République, comme lui étant à charge.

Ceci n'est qu'un faible échantillon des infamies qui se débitent et dont il est difficile d'atteindre les auteurs. La Société d'Autun, pénétrée de ces effrayantes vérités, fait un choix rigoureux de membres éclairés et brulans de patriotisme qui, tous les décadi, iront exercer l'apostolat révolutionnaire jusque dans les plus petits hameaux, jusqu'au fond des chaumières.

Que cette mesure efficace soit exécutée par toutes les Sociétés populaires; cette arme, bien dirigée, ira droit au cœur de la coalition, qui déjà vaincue par la force, n'espère triompher qu'en créant des nouvelles Vendées, qu'en occasionnant des crises partielles et convulsives.

(1) Bⁱⁿ, 18 flor.

(2) Saône-et-Loire.

(3) P.V., XXXVII, 30. M.U., XXXIX, 279; J. Sans-Culottes, n° 446; J. Perlet, n° 592; J. Univ., n° 1627; J. Matin, n° 685; J. Lois, n° 586.

(4) Rép., n° 138; Audit. nat., n° 591.